



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal - Rencontre du 31 janvier 2023

DATE : 31-01-23, 19 h15

LIEU : École de l'Escalade, pavillon 2

Personnes présentes

Maryse Desroches	Direction
Sévérine Duranleau	Représentant(e) des parents
Simon Jomphe	Représentant(e) des parents
Isabelle Robichaud	Représentant(e) des parents
Katy Sirois	Représentant(e) du personnel enseignant
Heidi Tremblay	Représentant(e) du personnel enseignant
Julie Choquette	Représentant(e) des professionnels
Nadine Drolet	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie-Monica Daigle	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Guillaume Morin	Représentant(e) des parents
Simon Lefebvre	Représentant(e) des parents
Kim Girard	Représentant(e) de la communauté

Public

Numéros de décisions	Sujets	Résumé
1. Bloc d'ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Nous avons quorum.
	1.2. Adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de Simon Jomphe, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
	1.3. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2022 et suivis	Sur proposition de Isabelle Robichaud, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ Suivis : Un suivi a été fait à propos de la circulation autour de l'école. Un suivi est fait en ce qui concerne la demande pour consulter l'état financier de l'école pour l'exercice 2021-2022. Ce document n'existe pas pour les écoles. Il est fait pour l'ensemble du centre de services. L'état résumé des résultats pour l'exercice clos le 30 juin est présenté dans le rapport annuel du CSS, disponible sur le site internet du centre de services.
	1.4. Période de questions au public	Pas de public
2. Bloc décision		

	2.1.	<p align="center">Approbation de la grille-matière</p>	<p>Mme Maryse Desroches nous informe des recommandations et explique la grille matière pour 2023-2024 par niveau.</p> <p>Des précisions sont données pour l'anglais intensif.</p> <p>Il est proposé par Séverine Duranleau d'approuver la grille matière.</p> <p align="right">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	2.2.	<p align="center">Approbation des sorties</p>	<p>Mme Maryse Desroches nous informe d'une demande de sortie en dehors de la cour d'école fait Cintia l'enseignante d'éducation physique.</p> <p>Il est proposé par Nadine Drolet d'approuver les sorties.</p> <p align="right">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	2.3.	<p align="center">Photo scolaire</p>	<p>Les membres du CÉ discutent du fonctionnement de la dernière offre de service que nous avons reçue.</p> <p>On propose de suggérer d'autres options au photographe (photos à la bibliothèque pour tous).</p>
<p>3. Informations</p>			
	3.1.	<p align="center">Communications de la présidence</p>	<p>Mme Séverine Duranleau demande s'il y a quelque chose qui pourrait être fait pour protéger les livres dans le Croclivres. La pluie et la neige en a endommagé plusieurs.</p>
	3.2.	<p align="center">Communications du représentant du comité de parents</p>	<p>M. Morin est absent.</p>

	3.3.	Communications de la représentante du service de garde	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaises créances Les parents qui ont un compte ne pourront plus inscrire leur enfant pour une activité ou une sortie lors des journées pédagogiques. Le service de garde leur sera quand même offert au besoin. • Inscription sur appel et aux journées pédagogiques Des vérifications auprès des ressources financières devront être faites.
	3.4.	Communications de la direction	<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif Mme Maryse Desroches nous présente les énoncés abordés dans le projet éducatif de 2023-2027. Elle donne plus de précision sur notre vision, les valeurs et l'enjeu qualificatif. Les membres du CÉ appuient les travaux de l'équipe. • Budget : état de situation Mme Maryse Desroches nous présente l'état du budget en date du 24 janvier 2023. Elle répond aux questions posées par les membres. • Inauguration de la cour d'école pavillon 2 Une vidéo a été déposée sur la page Facebook et sur le site de l'école.

			<ul style="list-style-type: none"> • Covid : état de situation <p>Il n'y a plus d'isolement obligatoire mais un délai de 24 heures sans fièvre et le port du masque est recommandé.</p>
	3.5.	Autres sujets :	
	3.6.	Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 21h23. La levée de l'assemblée est proposée par Mme Annie-Monica Daigle.
	Signature du président		Signature de la direction